

aire ce trafic honteux. De nombreux griefs de la part des autres nations contre l'Angleterre, " qui s'est rendue coupable dans l'exercice du droit de visiter les navires, en général, joints à sa prétention à l'empire de la mer, ont contribué beaucoup à faire repousser le droit de visite, appliqué à la traite, comme une atteinte portée à l'indépendance nationale des autres nations. " Copendant depuis 1817, le parlement Anglais, à la suite de ses demandes répétées auprès des autres puissances, à conclure avec l'Espagne, le Portugal, la Hollande, la Suède, la France et les Etats-Unis des traités dont les conditions étaient une entière réciprocité de part et d'autre. Tous ces traités néanmoins ne donnent pas à l'Angleterre la même étendue de droit ; les Etats-Unis surtout lui donnent à cet égard une autorité assez restreinte. De tous les états de l'Europe, trois seulement, la Belgique, le Hanovre et la Grèce, n'ont jamais voulu se rendre à la demande de l'Angleterre concernant la visite des vaisseaux en général.

Pour procéder à la visite, en général, d'un vaisseau marchand, le vaisseau de guerre a des règles à suivre qu'il est tenu d'observer strictement, d'après les lois du traité. Il somme le vaisseau marchand par la *semonce d'amener*. A ce signal, le navire doit s'arrêter sur le champ, sans quoi, le vaisseau de guerre est autorisé de lui lancer un boulet, de le poursuivre et même de le saisir s'il s'opiniâtre à fuir ou à opposer quelque résistance. Le vaisseau de guerre doit se tenir à la distance d'environ une lieue du navire qu'il somme par la *semonce d'amener*, et tirer un coup de canon, afin de certifier la vérité de son pavillon et prévenir de cette manière les navires marchands de toute surprise de la part des Corsaires. Le vaisseau de guerre est obligé d'envoyer une embarcation à bord du navire qu'il veut visiter ; mais cette embarcation doit se composer au plus de quatre hommes, au nombre des quels se trouve un officier chargé de procéder à la visite.

L'officier se contente ordinairement de faire l'inspection des livres et documents faisant foi de la nationalité et de la cargaison du navire. Si toute fois il venait à découvrir quelqu'irrégularité, alors il se trouve en droit de procéder à l'inspection matérielle du navire et de la cargaison. Lorsque les visiteurs trouvent à bord du navire des livres ou papiers suspects, le vaisseau de guerre doit d'abord mettre ces papiers sous scellé, puis il est autorisé à conduire, dans le premier port appartenant à sa nation, le vaisseau marchand qui ne doit pas s'attendre à un meilleur traitement si à l'approche des visiteurs, il jette à la mer, papiers ou marchandises.

En temps de guerre la visite des navires s'effectue d'une manière un peu différente. Dans ces circonstances, les vaisseaux marchands, voyageant pour l'ordinaire plusieurs ensemble, marchent sous la protection d'un vaisseau de guerre de leur nation. Alors le vaisseau armé, qui veut procéder à la visite, envoie une embarcation à bord du vaisseau escortant. Si le commandant brandit son épée, à l'approche de l'embarcation, c'est pour déclarer sur son honneur, que les navires, confiés à sa garde ne contiennent aucune contrebande; dès lors l'officier visiteur doit se tenir pour satisfait et se retirer sans exiger d'autres preuves. Chaque fois que l'Angleterre a voulu pousser plus loin la visite, elle a toujours trouvé une vive opposition dans la protestation unanime des autres puissances, regardant, comme une insulte, faite au droit d'estime de tout pavillon national, le soupçon porté contre la parole d'honneur d'un officier de marine sous les armes.

ELEUTHERIUS.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE,

DITE DE LA SUCCESSION.

Cette guerre dura de 1741 à 1748, et éclata à l'occasion de la mort de Charles VI, seizième et dernier empereur de la maison d'Autriche. La Pragmatique-sanction du défunt assurait la succession à sa fille aînée Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, duc de Toscane, au préjudice des filles de Joseph I. Les époux de ces princesses, Charles-Albert, électeur de Bavière, et Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, firent valoir leurs droits à la succession d'Autriche. Profitant de l'affaiblissement de cette puissance, Philippe V, roi d'Espagne, réclama la Bohême et la Hongrie ; Frédéric II, roi de Sardaigne, le Milanais. La France, unie par la vieille rivalité contre l'Autriche, vint donner son appui à toutes ces prétentions ; le cardinal Fleury était alors ministre.

Dans cette guerre, la France et la Prusse combattaient unies contre l'Autriche; cette dernière était soutenue par l'Angleterre. C'est à cette époque, et au milieu de cette lutte, que se déploya le grand caractère et l'énergie de Marie-Thérèse ; elle parvint enfin à rester maîtresse du trône impérial par l'élection de son époux, François I. La France, durant cette guerre porta surtout ses armes dans l'Italie et les Pays-Bas ; c'est dans ce dernier pays qu'elle gagna, sous le maréchal de Saxe, les batailles de Fontenoi (1745) et de Rancoux (1746).

Après sept années de guerre, les puissances

belligérantes signèrent le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Celui qui y gagna le plus fut Frédéric II, qui s'éleva rapidement au premier rang des puissances européennes, et qui obtint la confirmation de la conquête de la Silésie ; la Pragmatique de Charles VI, la succession de la maison de Hanovre en Angleterre et en Allemagne furent également garanties. La France, l'Angleterre et la Hollande se rendirent les conquêtes qu'elles avaient faites, dans l'Europe et les deux Indes.

J. N. P.

DÉCOMPOSITION DU MOT NAPOLEON.

Un tireur d'horoscopes, a fait le calcul suivant sur le mot *Napoleon*. Ce nom propre est composé de deux mots grecs qui signifient *Lion du désert*. Ce même mot, ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre de l'analogie avec le caractère de l'empereur des Français :

| | |
|-------------|----------|
| 1 | NAPOLEON |
| 6 | APOLEON |
| 7 | POLEON |
| 3 | OLEON |
| 4 | LEON |
| 5 | EON |
| 2 | ON |

En enlevant successivement la première lettre de ce mot et ensuite celle de chaque mot restant, on forme six mots grecs dont la traduction littérale dans l'ordre des Nos. désignés, est *Napoleon, on o leon leon con, apoleon poleon*. Ce qui signifie: Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.

REPARTIE.

Un officier du régiment de Champagne ayant demandé douze hommes de bonne volonté pour un coup de main important, personne ne lui répondit. Il réitéra trois fois sa demande. Même silence. " Eh quoi ! dit-il, on ne m'entend point ? — On vous entend très-bien, lui répondit un soldat ; mais qu'appellez-vous un homme de bonne volonté ? Nous le sommes tous. Vous n'avez qu'à choisir.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

Chez les Externes, M. J. COTÉ.
A la petite salle, M. E. TASCHEREAU.
Au collège St. Hyacinthe, Mr. ADOLPHE JACQUES.

L. C. O. Grénier Gérant